



# Le handicap en toute liberté

**Se déplacer, se loger, avoir un métier, participer à la vie culturelle de la cité, pratiquer un sport, avoir des loisirs, toutes ces actions qui constituent le quotidien de chacun sont souvent sources de difficultés supplémentaires pour les personnes handicapées. Consciente de son rôle à jouer en faveur de l'insertion dans la vie quotidienne des personnes handicapées, qui sont des citoyens à part entière, l'Agglo a mis en place des outils et des structures qui accompagnent ces personnes. Cela concerne le transport, l'habitat, la vie culturelle, sportive, les loisirs. Tour d'horizon.**

# Un réseau performant pensé pour les personnes à mobilité réduite

A travers son plan de développement des transports pour les personnes à mobilité réduite dans les bus et tramway, et son soutien au Groupement d'Insertion pour les Handicapés (GIHP), Montpellier Agglomération affirme que l'accessibilité pour tous est l'une de ses priorités.



mération de Montpellier en ce qui concerne l'accessibilité. Le tramway a permis de faciliter l'accessibilité sur le territoire de l'Agglomération, de repenser la ville. C'est un vecteur d'intégration sociale. Pour les personnes handicapées, il n'y a pas de photo en comparant avec les autres villes du Sud de la France comme Toulouse ou Marseille qui ont opté pour le métro. Avec le tramway on circule au même niveau. La collaboration exemplaire entre l'ensemble des associations regroupées au sein du comité de liaison et les services de TAM a permis de réaliser le tramway le plus accessible de France. Aujourd'hui, la mise en accessibilité des bus va permettre de compléter ce dispositif en positionnant la personne handicapée dans toute la chaîne de déplacement ». En effet, à l'instar des équipements de la ligne 1

**I**l est 14h30, à l'arrêt Nouveau Saint-Roch, Marc, 23 ans, comme tous les samedis a rendez-vous avec des amis à la Médiathèque Centrale Emile Zola. Ensemble, ils travaillent à un grand projet, partir cet été au Pérou. Une expédition qui concrétise un rêve d'adolescent. Une expédition qui doit se préparer avec soin, car Marc se déplace en fauteuil

roulant. « J'habite Saint Jean de Védas et sans le tramway, je serais bloqué dans mon projet. La médiathèque nous offre une documentation très intéressante tant au niveau des guides de voyage que de livres sur la civilisation péruvienne. D'autant que je n'ai pas encore de poste internet à la maison », confie-t-il. « Le tramway me facilite vraiment la vie de tous les jours. Il me donne plus de liberté. C'est très important quand

on est cloué à vie sur un fauteuil. » Marc n'est pas un cas isolé dans l'Agglomération, ils sont plusieurs milliers à souffrir d'un handicap. Pour Alain Mirault, conseiller départemental de l'association des Paralysés de France : « Le droit à se déplacer est un droit fondamental pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite. Je suis fier du travail accompli avec les collectivités locales, en particulier l'Agglo-

## LE CHIFFRE

**900 000**  
**EUROS**

C'est la subvention pour le GIHP, accordée par Montpellier Agglomération en 2007 soit 9 % de plus qu'en 2006.

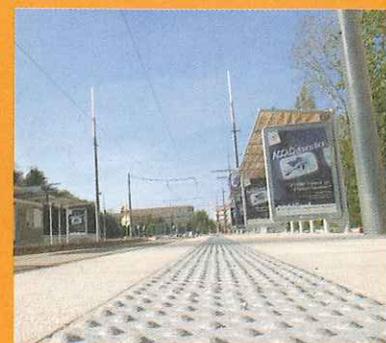
## CONCERTATION

Montpellier Agglomération a créé en 2007 une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite. Cette Commission consultative sera associée à l'élaboration du schéma directeur d'accessibilité des services de transports publics ainsi qu'à l'élaboration des plans de mise en accessibilité des voiries et espaces publics. Elle sera également sollicitée dans le cadre de l'élaboration du volet « accessibilité » du PDU. Parmi les membres de la commission citons la CLCV (Confédération Locale du Cadre de Vie), la FNAUT (Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports) et 3 représentants du Comité de liaison et de coordination des associations de personnes handicapées et malades chroniques.

## GROS PLAN

### LES BANDES D'ÉVEIL DE VIGILANCE

Spécialement conçues pour les personnes déficientes visuelles, elles sont mises en place sur certaines bordures des trottoirs et des quais du tramway. Elles sont sensibles au toucher du pied et à la canne. Installées à 50 cm du bord du quai, elles ont pour objet de prévenir les voyageurs de la proximité de la voie. Autre aspect important, ces bandes présentent un contraste de couleur avec le reste de la bordure du quai offrant ainsi un repérage supplémentaire pour les personnes ayant gardé une part de vision.



7

## MILLIONS D'€

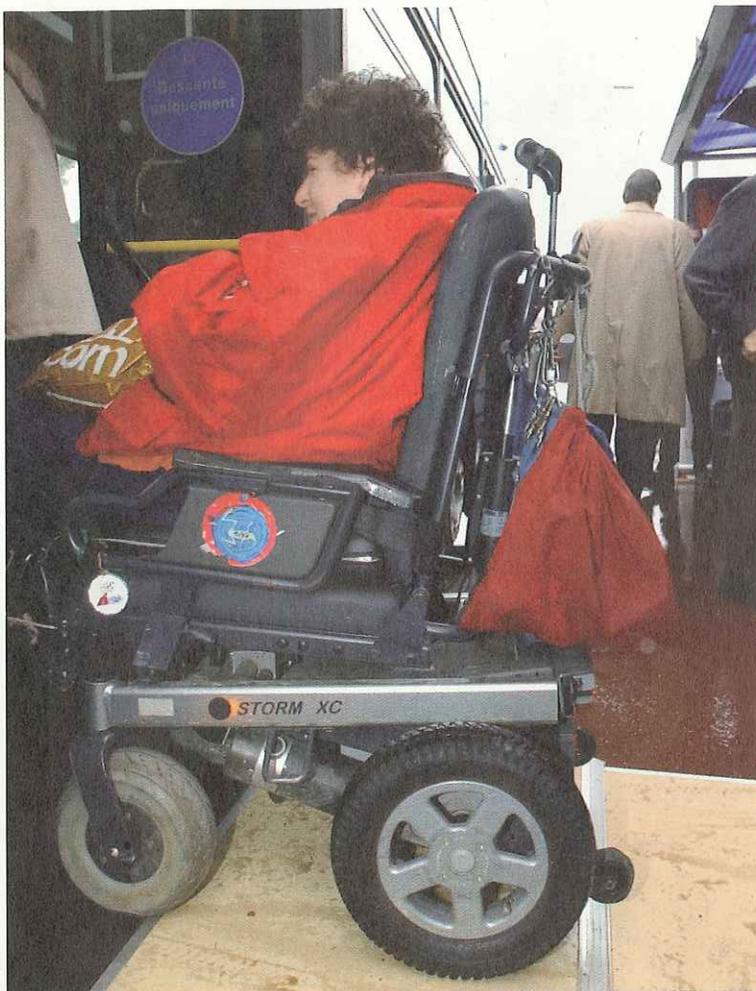
C'est la somme investie par Montpellier Agglomération pour l'acquisition de 22 bus supplémentaires, adaptés aux personnes à mobilité réduite, d'ici 2009.

de tramway et désormais de la ligne 2, Montpellier Agglomération a lancé la mise en accessibilité de son réseau de bus pour les personnes à mobilité réduite.

## 75% du parc TaM accessible

L'objectif est l'aménagement de l'ensemble des lignes. A ce jour, 103 bus, soit 75 % du parc TaM, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les arrêts sont signalés par un pictogramme. Les quais ont été mis à niveau. Ils permettent aux personnes en fauteuil roulant de monter ou de descendre du bus en toute sécurité, grâce à la palette escamotable. La palette rétractable est située à la hauteur de la porte centrale. Il suffit de positionner son fauteuil roulant au niveau de la porte centrale, le conducteur déclenche alors la sortie de la palette, sans intervention de la personne handicapée. Cette palette, en se déployant, vient se poser sur le quai et permet ainsi une montée à bord sans effort.

Conformément à la réglementation en vigueur, un espace pour une personne en fauteuil est signalé et réservé au milieu.



## Des tramways pensés avec les personnes handicapées

Concernant le tramway, les aménagements ont été particulièrement soignés car, pensés en amont du projet avec l'ensemble des associations de personnes handicapées qu'elles soient moteur ou déficients visuels. C'est ainsi que toutes les rames disposent d'un plancher bas intégral, permettant une grande accessibilité aux personnes en fauteuil. Celles-ci disposent à l'intérieur de la rame d'une barre centrale renforcée pour une meilleure sécurité des fauteuils.

Pour les personnes malvoyantes, des barres de maintien ont été placées près des portes et un système sonore annonce la prochaine station desservie. Ce système d'annonces sonores peut être déclenché à la station commune de la ligne 1 et 2 du tramway, place de l'Europe. Autres aménagements concernant les déficients visuels: la création de bandes d'éveil de vigilance sur certaines bordures de trottoirs et les quais, ou encore les bandes de guidage podotactiles installées aux abords de la gare et le quartier piéton d'Antigone. ♦

## TROIS QUESTIONS A ...

## JOCELYNE ROCHE

Présidente du GIHP



## Comment qualifieriez-vous la relation entre le GIHP et l'Agglomération de Montpellier ?

C'est un vrai partenariat, un accompagnement fidèle. L'Agglomération de Montpellier, et le District avant, a toujours soutenu nos actions en faveur du transport adapté.

## Quelles sont les actions accompagnées par l'Agglomération qui vous semblent fondamentales pour la qualité de vie des personnes handicapées ?

Nous avons toujours besoin de l'aide de l'Agglomération. L'accord que nous avons passé avec TaM qui permet aux personnes handicapées de pouvoir combiner gratuitement le tramway et le transport adapté du GIHP est un plus indéniable.

## Quels sont les projets à venir ?

A la fin de l'année 2008 nous allons ouvrir une unité de logements et de services de 10 appartements construite par ACM. Ces appartements sont destinés à des personnes fortement handicapées qui ont besoin d'une assistance de vie au quotidien.

## LES LIGNES DE BUS ACCESSIBLES EN 2007

L8 : La Rauze / Gare Saint-Roch

L9 : La Pompignane / Grammont

L12 : Près d'Arènes / Gare Saint-Roch

L14 : Saint Maur / Léon Blum

L15 : P.de Coubertin / Gare St Roch

L16 : Euromédecine / Tournezy

La Ronde

## QU'EST-CE QUE LE GIHP ?

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques (GIHP) associe toutes les personnes handicapées autour d'un objectif fort : l'insertion dans la société. Parmi les nombreux services proposés par ce groupement, le transport en porte à porte, à la demande, de 7h à 24h, 7j/7j, connaît un fort engouement. 29 véhicules sont spécialement aménagés pour les fauteuils roulants permettant à ceux qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun de se déplacer dans l'Agglomération. En 2006, 83 442 transports ont été effectués et 963 477 km parcourus par ces mini-bus. Les adhérents du GIHP peuvent, grâce à Montpellier Agglomération, effectuer gratuitement une correspondance sur le réseau TaM.

Le service de transport du GIHP fonctionne du lundi au dimanche de 7h à 24h.

Réservation par téléphone : 04 67 20 94 94 de 9h à 16h30 du lundi au jeudi et de 9h à 15h30 le vendredi.

Renseignements complémentaires : GIHP LR au 04 67 20 21 15

# Ne pas se priver du plaisir culturel

Visiter un musée, savourer un livre, pratiquer une activité culturelle, c'est possible grâce aux outils et aux animations proposés par l'espace Homère à la Médiathèque Emile Zola ou aux ateliers du Musée Fabre.



## Les «machines à lire» de l'espace Homère

L'espace Homère dispose également d'un équipement informatique à la pointe de la technologie : à proximité de la banque d'accueil, sont installées quatre cabines de lecture assistée par ordinateur. Ce sont les «machines à lire», disponibles uniquement sur rendez-vous. Le principe: grâce à un scanner et «Jaws», un logiciel de synthèse vocale, l'utilisateur peut écouter n'importe quel document papier, accéder à l'ensemble de la collection de la médiathèque et même surfer sur le web ! Ce système s'est enrichi d'un nouvel outil, appelé le Vocal presse et qui permet de consulter la presse quotidienne (Le Figaro, Libération et Le Monde), ainsi que Lire et L'Express. L'équipement des cabines varie selon la gravité du handicap : plages et imprimantes en braille dans deux d'entre elles pour les non voyants, les suivantes étant dotées d'un logiciel de grossissement de caractères destiné aux malvoyants. « A la création d'Homère, beaucoup de nos adhérents ne connaissaient pas l'existence de ce matériel. J'en connais qui, après plusieurs tests, ont décidé de s'équiper chez eux. Nous continuons à accueillir des utilisateurs réguliers, comme ce jeune étudiant en psychologie qui vient écouter en synthèse vocale ses cours de

## À la Médiathèque centrale d'Agglomération Émile-Zola, Homère, l'espace en vue pour les malvoyants

Rien à première vue ne distingue Homère des autres espaces de la médiathèque centrale Émile-Zola. Pourtant, ce lieu consacré aux personnes non et malvoyantes étonne, tant par la richesse de son équipement que par l'importance de sa

collection. Car, avec plus de 5 400 titres et supports spécifiques, Homère possède l'une des plus riches collections de France: livres et revues en braille ou en gros caractères, (romans, contes, poésies...) sur CD ou cassettes, sans oublier les albums tactiles pour les enfants. Pour guider les visiteurs dans leurs recherches et déplacements, le personnel de l'espace Homère a suivi une formation adaptée. Françoise

Chirouzes fait partie de l'équipe chargée de l'accueil et de l'animation : « Notre public se fidélise de plus en plus, alors je commence à bien connaître le goût de nos habitués ». À l'instar de n'importe quel lecteur, ils sélectionnent par genre ou par auteur. Quand il s'agit de documents sonores, il y a ceux qui demandent un lecteur bien particulier, parce que sa voix leur convient bien.



## L'ESPACE HOMERE PRATIQUE

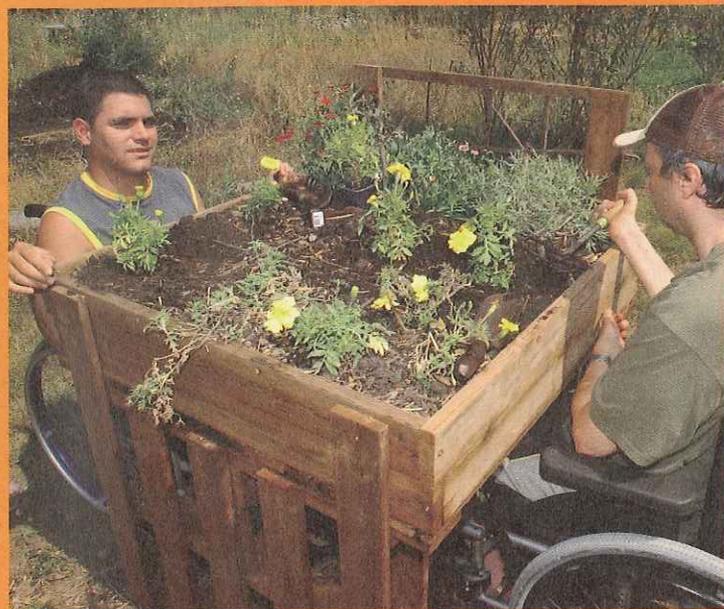
Les personnes malvoyantes ou non voyantes peuvent y consulter ou y emprunter plus de 5 400 œuvres. Pour ceux qui veulent suivre l'actualité 18 titres de presse en caractères agrandis, en cassette ou en braille, peuvent être consultés sur place ou empruntés. Tout document écrit de la médiathèque accessible au public, soit plus de 160 000 documents, peut également être scanné afin d'être lu en braille ou écouté grâce à la synthèse vocale dans une des quatre cabines de lecture accessibles sur rendez-vous. Pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes, des lectures de nouvelles sont organisées tous les mois et des séances audiovision sont programmées chaque mois à la médiathèque Fellini. Au programme du mois de novembre « la Poison » de Sacha Guitry (18 novembre à 18h) et « Vatel » (6 décembre à 18h).

Inscription aux cabines et renseignements sur le programme des lectures : 04 99 06 34 32  
Renseignements sur le programme des audio-vision : 04 99 06 27 47

# Environnement

## Écolothèque

# Un jardin à la portée de tous !



« Jardiner, une activité qui a ses limites ... ». Ce constat est né d'une réflexion de l'Écolothèque de Montpellier Agglomération qui accueille chaque semaine des handicapés physiques et mentaux de 12 centres spécialisés de l'Agglomération. C'est pourquoi, en partenariat avec la jardinerie « Botanic » et l'association « Salu Terre », l'Écolothèque a participé à la conception et à la réalisation d'un module d'accès pour faciliter le jardinage aux personnes handicapées ainsi qu'aux personnes âgées. Basé sur la technique du « jardin carré », ce module est un caisson carré en bois de 1,2 mètre sur 1,2 mètre posé sur des montants qui permettent à un fauteuil de se glisser dessous. Deux caissons sont en fonctionnement à l'Écolothèque et sont régulièrement utilisés par les associations, en particulier par le service d'accueil de jour de l'Association des Paralysés de France.

fac», précise Françoise Chirouzes. Françoise, malvoyante, vient de temps en temps pour se documenter sur la carrière des compositeurs, l'histoire et l'écriture des œuvres lyriques... « *La musique m'a beaucoup aidée à combattre mon handicap en me rappelant qu'il y avait encore de belles choses sur terre.* »

Pour Marc, étudiant en psychologie, Homère est « une merveille » : « *En tant qu'aveugle je me réjouis de cet outil. Nous pouvons accéder à des ouvrages ou des distractions qui nous semblaient impossible, comme aller au cinéma par exemple.* » En effet, la médiathèque Fellini organise chaque premier jeudi du mois des séances d'audiovision. Les films projetés sont accompagnés d'une voix « off » décrivant les actions, les personnages, etc. « *Les commentaires n'enlèvent rien à ce moment de plaisir* », affirme Évelyne, habituée des séances de cinéma.

grâce à des ascenseurs, des pentes pour les personnes à mobilité réduite, des audio-guides, une signalisation et des plans en braille pour les aveugles et déficients visuels ainsi que des boucles magnétiques pour les personnes malentendantes. Aujourd'hui le musée Fabre est capable d'accueillir confortablement toutes les personnes handicapées. Mission accomplie.

Pourtant, l'accessibilité c'est aussi donner accès aux œuvres. Comment faire pour que des aveugles puissent apprécier un tableau, qu'une personne malentendante puisse profiter d'une conférence ou des visites guidées, qu'une personne handicapée moteur ne passe pas à côté du plaisir de la création. Comment faire pour que tous ne se disent pas avec lassitude ou colère : « *La culture, ce n'est pas pour nous !* » Pour combattre cette affirmation négative, le service des publics du Musée Fabre a travaillé étroitement avec les associations de personnes handicapées et des intervenants plasticiens pour mettre au point des ateliers adaptés, comme celui réservé aux personnes aveugles. « *On peut associer les couleurs à des sensations comme l'acidité pour le jaune citron ou le froid de la neige pour le blanc. Même s'ils ne peuvent pas voir au sens des voyants, les aveugles peuvent avoir des représentations sensibles. C'est plus facile avec les sculptures que l'on peut toucher. Nous expérimenterons par exemple un travail de maquette du musée et plus tard certaines œuvres seront travaillées en relief. Nous devons innover sans cesse* », déclarent les responsables de cet atelier. ♦

### Musée Fabre, l'accès aux œuvres et aux émotions



Dans le cas de la rénovation du musée Fabre, la réflexion a été largement préparée en amont entre la concertation entre les architectes, les associations de personnes handicapées et l'Agglomération et l'ingéniosité technique ont permis de résoudre nombre de problèmes

### UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE POMPIDOU

En signant une convention de partenariat avec la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) du centre Pompidou à Paris, la médiathèque centrale Emile-Zola participe à un projet innovant sur le plan local et national. Elle rejoint un réseau « de bibliothèques partenaires » créé par la BPI. Le but ? Améliorer l'accès des non et malvoyants à l'information et la culture en mettant en commun les moyens des signataires de la convention.



### TARIFS DU MUSÉE FABRE

Les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) bénéficient du tarif réduit pour les visites guidées et de la gratuité pour l'accès aux collections permanentes et aux expositions temporaires en visite libre. Pour les visites guidées le tarif est de :

- ▶ 5,50€ pour les collections permanentes.
- ▶ 7€ pour les expositions temporaires.
- ▶ 9€ pour le billet jumelé.

# Une accessibilité pour tous

**Piscines, stades, palais des sports... Les équipements sportifs de Montpellier Agglomération permettent aux personnes à mobilité réduite de profiter des plaisirs de l'eau comme des matchs de haut niveau.**

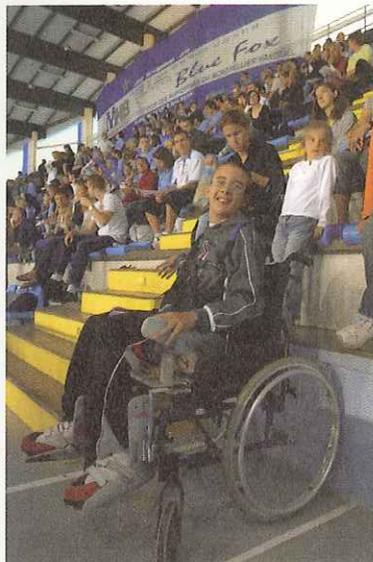


Taris, le Comité départemental de sport adapté organise des compétitions pour personnes déficientes mentalement à la piscine Suzanne Berlioux, l'association Sésame Autisme donne des cours de natation aux enfants et aux adultes à la piscine Jean Vives...

«Au stade de la Mosson, l'accès aux places handicapées se fait de plein pied. Nous sommes placés au milieu des spectateurs, en face des tribunes présidentielles avec des places prévues pour les accompagnateurs. Toilettes, buvettes, tout est parfaitement accessible», raconte Philippe Robardet, président du Montpellier Club Handisport, qui comme plus de 24 000 personnes, a dernièrement assisté au match de la Coupe du Monde de Rugby opposant l'équipe de Samoa au Tonga. «En assistant à l'entraînement des Wallabies à Yves du Manoir, j'ai pu constater qu'il y a eu une vraie prise de conscience du handicap dans ce nouvel équipement. Un maximum d'aménagements a été réalisé pour accueillir le public à mobilité réduite, comme par exemple, dans les toilettes, des robinets avec détection de présence qui se déclenchent automatiquement», explique Stéphane Janneau, globalement satisfait de la prise en compte du handicap dans les équipements sportifs de l'Agglomération. ♦

## Des spectateurs aux premières loges

Places de parking et emplacements en tribunes réservés, rampes d'accès, toilettes adaptées... Du palais des sports René Bougnol, temple du handball, au stade Yves du Manoir, nouvel antre du rugby, chaque établissement sportif de l'Agglomération est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Au Palais de sports René Bougnol, où l'accessibilité est totale du parking aux tribunes, les personnes handicapées sont aux premières loges pour suivre les exploits du Montpellier Agglomération Handball.

**T**ous les jeudis après-midi, l'Association des Paralysés de France (APF) en partenariat avec le Comité Départemental Handisport, accompagne des personnes handicapées à la piscine Amphitrite à Saint Jean de Védas où le bassin ludique leur est réservé pendant une heure. Encadrés par quatre personnes, ils se détendent et apprécient les bienfaits de l'eau. «L'eau gomme le handicap et élimine l'effet d'apesanteur», explique Olivier de Saint Ellier, animateur à l'APF qui propose différentes activités dans leur structure d'accueil de jour. En groupe ou individuellement, les personnes handicapées disposent dès leur arrivée d'un document explicative sur ce qui

est prévu pour faciliter leur accès à l'établissement. Fauteuils, sièges rabattables et barres de relevage dans les vestiaires et les douches, casiers à mi-hauteur, pédiluve permettant le passage des fauteuils, places réservées en tribunes, soulève personne électrique (voir encadré)... Tout a été conçu pour les rendre les plus autonomes possible. «Nous pouvons aujourd'hui profiter des piscines de l'Agglomération sans difficulté. Elles sont équipées et le personnel a été formé par notre comité pour l'accueil de personnes handicapées», précise Stéphane Janneau, président du Comité départemental handisport de l'Hérault. Ainsi, une vingtaine d'adhérents du Montpellier Club Handisport utilise chaque semaine les piscines Neptune et Jean

### LE CHIFFRE

**68**

c'est le nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite dans les gradins du stade Yves du Manoir.

Des places situées dans chaque tribune, accessibles par ascenseur.

### GROS PLAN

## UN DISPOSITIF DE MISE À L'EAU



Disponible à la piscine Amphitrite, le souleve personne mobile permet de passer plus facilement de la chaise roulante aux bassins, ludique ou sportif. Ce système de levage électromécanique, monté sur roues, soulève la personne et la descend lentement dans l'eau.

## PATINOIRE VEGAPOLIS

La patinoire Vegapolis à Odysseum accueille en matinée, sur réservation, des petits groupes de personnes à mobilité réduite sur la piste ludique. Un ascenseur situé dans le hall d'accueil permet aux personnes handicapées de se rendre dans les tribunes pour assister aux spectacles de patinage artistique ou aux matchs du Montpellier Agglomération Hockey Club.

## Des logements adaptés aux handicaps

Faciliter l'accès au logement aux personnes en situation de handicap en prévoyant leur accessibilité ou leur adaptabilité est une des premières missions de la politique de l'habitat de l'Agglomération.



La résidence Bernard de Ventadour de l'OPH - ACM sera bâtie au pied de la station de tramway Occitanie dans un quartier où la mixité sociale est au cœur du projet

La politique de l'habitat de Montpellier Agglomération vise à répondre aux besoins en logement du plus grand nombre, avec parmi ses priorités, les personnes handicapées qui nécessitent des logements spécifiques. Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) fixe les objectifs de production de ces logements pour la période 2007 - 2012 sur le territoire. Trois axes prioritaires seront développés au cours de ces six années. Ainsi, une maison d'accueil spécialisée d'une cinquantaine de places destinée aux personnes gravement handicapées et dépen-

dantes sera créée dans l'Agglomération. D'autre part, une offre en logements autonomes adaptés est prévue dans les futurs programmes immobiliers publics et privés, conformément à la nouvelle réglementation de la construction.

### Vivre chez soi de façon autonome

De plus, au sein du parc de logements sociaux, des programmes expérimentaux de logements adaptés à des handicaps spécifiques et disposant de services d'accompagnement sont en cours. C'est le cas, par exemple, de la future résidence de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de Montpellier (OPH - ACM) Bernard de Ventadour, route de Ganges à Montpellier. Conçue en partenariat avec le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques

Languedoc-Roussillon (GIHP), elle comprend 24 logements sociaux classiques et une unité de vie de 10 logements adaptés qui permettront à des personnes lourdement handicapées sur le plan moteur de vivre de façon autonome comme tout un chacun. Des aménagements spécifiques seront réalisés : motorisation des portes d'entrée, équipements adaptés dans la salle de bain, fenêtres et interrupteurs à hauteur, pré-cablage pour l'installation de systèmes domotiques... Une présence sur place, 24h/24h, d'une auxiliaire de vie permettra également aux résidents de disposer de l'aide nécessaire à leur situation.

D'autres opérations destinées à des handicaps spécifiques, accompagnées par Montpellier Agglomération, sont en cours sur le territoire comme la réalisation d'un foyer d'hébergement de 40 places pour personnes handicapées mentales adultes à Villeneuve-lès-Maguelone, l'extension d'un foyer pour personnes handicapées mentales géré par l'association Arche de Jean Vannier à Montpellier, la création d'une résidence d'accueil pour des personnes cérébro-lésées aux handicaps divers avec l'ADAGES à Montpellier... Autant de projets conçus dans un souci de répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap tout en facilitant leur insertion dans la vie de quartier. ♦

### TÉMOIGNAGE



Il y a quatre ans, les Parisiens Inès et Jean-Pierre, parents de Ilan, tétraplégique, ont fait le choix de Montpellier pour son accessibilité.

### Pourquoi avez-vous déménagé à Montpellier ?

Inès et Jean-Pierre : Pour l'accessibilité de la ville, la présence de structures d'accueil de jour et d'hôpitaux à proximité, son climat agréable... Montpellier répondait à la plupart de nos critères pour vivre avec notre fils handicapé dans les meilleures conditions.

### Quelle est, au quotidien, la plus grande difficulté pour une personne handicapée ?

Le simple fait de circuler en ville peut devenir impossible quand l'espace urbain n'a pas été pensé dans un souci d'accessibilité pour tous. A Montpellier, il y a une vraie sensibilité au handicap. La voirie en centre ville et les transports publics, bus et tramway, sont accessibles pour les personnes handicapées, mais aussi pour les poussettes, les personnes âgées ou momentanément fragilisées, qui peuvent se retrouver face aux mêmes difficultés à un moment de leur vie.

### Quels lieux publics fréquentez-vous avec votre fils ?

Les Maisons pour tous, les équipements sportifs et surtout culturels de l'Agglomération comme la médiathèque Emile-Zola ou Shakespeare près de chez nous, l'opéra Berlioz au Corum, le musée Fabre où Ilan participe à des ateliers d'art plastique dont il raffole, l'Ecolothèque... Toutes ces structures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des rampes d'accès, des ascenseurs ou des places réservées nous permettent d'en profiter comme tout le monde.

### FOYERS HENRI WALLON

Au début 2008 ouvrira dans le quartier Malbosc, 3 foyers pour personnes handicapées psychiques construits par ACM pour l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH). Il s'agit d'un foyer résidence, d'un foyer occupationnel et d'un foyer d'accueil médicalisé. Ces foyers conçus d'après les plans originaux de l'architecte Patrice Genet seront en contact avec un lieu ressource situé à côté d'Euro-médecine. Une réalisation qui comblera en partie le manque chronique de structures à long terme et qui participe à l'insertion des personnes handicapées dans la cité.

### DES AIDES POUR ADAPTER SON LOGEMENT

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et Montpellier Agglomération accordent aux propriétaires ou aux locataires des aides financières pour effectuer des travaux d'accessibilité ou d'adaptation pour les personnes handicapées. Après travaux, ces logements doivent être loués pendant neuf ans à un loyer réglementé ou occupés pendant six ans à titre de résidence principale.

Renseignements auprès de la Direction de l'urbanisme et de l'habitat de Montpellier Agglomération.

Tél. : 04 67 13 69 02. [www.anah.fr](http://www.anah.fr)